

---

Présidence : Malte

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT  
(1468<sup>e</sup> séance plénière)**

1. Date : jeudi 11 avril 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 15 h 05

Clôture : 15 h 55

2. Présidente : M<sup>me</sup> D. Borg

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ATTAQUE TERRORISTE BARBARE CONTRE DES  
CIVILS PERPÉTRÉE AU CROCUS CITY HALL  
DANS LA RÉGION DE MOSCOU

Présidente, Secrétaire général, Fédération de Russie (PC.DEL/413/24),  
Belgique-Union européenne, Biélorussie (PC.DEL/417/24 OSCE+),  
Ouzbékistan, Royaume-Uni, Canada (PC.DEL/415/24 OSCE+), Kazakhstan,  
Turkménistan, Azerbaïdjan, Arménie (PC.DEL/418/24 OSCE+), Suisse  
(PC.DEL/420/24 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/441/24 OSCE+), États-Unis  
d'Amérique (PC.DEL/412/24/Rev.1 ), Ukraine (PC.DEL/447/24), Saint-Siège,  
Norvège (PC.DEL/414/24), Tadjikistan, Albanie, Serbie, Kirghizistan,  
Macédoine du Nord, Monténégro, Liechtenstein, Moldavie,  
Bosnie-Herzégovine

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 18 avril 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence